L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

JOURNAL OFFICIEL DES ANNONCES JUDICIAIRES:—NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 10 AOUT 1846.

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR
MAGNE & WEISSE.
No. 81, rue de Chartres.

CONDITIONS DE L'ABEILLE
Journal quotidien, une année d'avance $12
Journal de la Campagne, deux fois par semaine, une année d'avance $5
L'Abonné ne pourra cesser son souscription, sans donner avis par écrit, immédiatement avant l'expiration.
ANNONCES. Une piastre par chaque dix lignes, pour chaque insertion, pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Aucun avis ne paraîtra qu'il ne soit payé pour moins d'une piastre, pour chaque dix lignes.
LES ANNONCES qui ne doivent paraître que par intervalles payeront une piastre par dix lignes, pour chaque insertion.
LES ANNONCES qui ne porteront pas la durée de l'insertion seront payées pendant un mois, et devront être payées en conséquence de cette disposition.
Les gens qui ont des souscripteurs aux avis est limité aux annonces, ne comptent pas de la ligne de leurs affaires commerciales.

OFFICIEL.

☞ L'AVIS est par le présent donné qu'un contrat a été passé entre les soussignés et MM. Magne & Weisse, propriétaires de la gazette L'ABEILLE, pour la publication de leurs feuilles pendant l'année 1846, de tous les avis, ordonnances, lois, &c. &c. qui, en vertu de l'acte du 16 mars 1843, ou prix de $1 PIASTRE pour chaque cent mot, par chaque publication et dans chaque langue.
Nouvelle-Orléans, 7 septembre 1845.
WM. DE BUYS, Trésorier de l'Etat.
ROBT. C. NICHOLAS, Sec. d'Etat.

PAQUEBOT POUR LE HAVAGE NAVARE—L'arrangement suivant a été passé entre les capitaines des vapeurs CLINTON et BRITANNIQUE, pour le reste de l'été.
Le CLINTON, capitaine Baird, partira de la Nouvelle-Orléans les mercredis et samedis à 5 heures A. M. et le BRITANNIQUE le vendredi et samedi à 5 heures P. M. Avec l'intention de faire Navare pour la Nouvelle-Orléans les dimanches et lundis à 10 heures A. M. et le lundi et le mardi à 10 heures P. M. Ce dernier vapeur ne partira pas de Navare pour la Nouvelle-Orléans les dimanches et lundis à 10 heures A. M. et le lundi et le mardi à 10 heures P. M.
Le CLINTON, capitaine Baird, partira de la Nouvelle-Orléans le mercredi et samedi à 5 heures A. M. et le BRITANNIQUE, capitaine J. M. Scott, partira de la Nouvelle-Orléans pour Navare les dimanches et lundis à 10 heures A. M. et le lundi et le mardi à 10 heures P. M. Ce dernier vapeur ne partira pas de Navare pour la Nouvelle-Orléans les dimanches et lundis à 10 heures A. M. et le lundi et le mardi à 10 heures P. M.
22 août.

Le vapeur Brilliant à vendre.
Le bel et rapide vapeur BRILLIANT, ses agrès, appareils et machines, sera vendu à des conditions très-avantageuses. Il est en parfait état et classé A 1 aux registres Lloyd's. Il a plus de quatre années de service, et les dimensions suivantes: 204 p. de quille, 34 de bau, 7 de creux, 1 de long, avec 12 pouces de dalots, 12 pouces de tuyaux, 1 chaudière de 25 pouces. La chaudière est en bon état et peut rester en place, ou être remplacée à volonté par une autre. Pour plus ample renseignements s'adresser à WM. H. AVERY, 86, Gravier.

POUR LA BALIZE, et les ports intermédiaires—Le steamer MUSIC, capitaine Martin, le beau steamer et dessinant peu, partira régulièrement pour faire des voyages de remorquage. Pour affaires, s'adresser à JAMES LARGE, 74 Vieille Levée.

A VENDRE—Le vapeur WAVERLY, ses machines et appareils, de la force de 100 chevaux nominal, et de 300 chevaux réel, ainsi que le bateau à vapeur ROBERT MOORE, ses machines et appareils. S'adresser à JOHN HALE, 1, Etoile Levée.

POUR MADEVILLE, TIDJSONVILLE ET BOSLINGTON.
PAQUEBOT RÉGULIER.
Le beau vapeur SULTAN, capitaine J. W. Wright, partira régulièrement pour les ports ci-dessus, les mercredis et samedis à 3 heures de l'après-midi. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JAMES LARGE, 74 Vieille Levée.

POUR LA BOUTE DE L'ENTREPRISE.
Le beau vapeur ST. LOUIS, capitaine Hodge, en bonne condition, ses machines et appareils en parfait état, partira régulièrement pour la Boute de l'Entreprise, les mercredis et samedis à 3 heures de l'après-midi. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JAMES LARGE, 74 Vieille Levée.

POUR BOSTON—Le brick OTTOMAN, capitaine Hamilton, partira pour Boston, le 15 du courant. Pour fret ou passage, s'adresser à RICKER & PEARSON, 62 Camp.

POUR BOSTON—Le brick ORLEANS, capitaine Hamilton, partira pour Boston, le 15 du courant. Pour fret ou passage, s'adresser à RICKER & PEARSON, 62 Camp.

POUR NEW-YORK—La barque MARIE, capitaine Wilson, partira régulièrement pour New-York. Pour fret ou passage, s'adresser à J. LEVI E. GALE, 30 Commune.

POUR NEW-YORK—Le navire HUNTER, capitaine Foster, partira régulièrement pour New-York. Pour fret ou passage, s'adresser à J. LEVI E. GALE, 30 Commune.

POUR LIVERPOOL—La barque MARY, capitaine Warren, partira régulièrement pour Liverpool. Pour fret ou passage, s'adresser à E. H. GALE, 30 Commune.

POUR LIVERPOOL—Le navire GENERAL VEAZIE, capitaine Hartshorn, partira régulièrement pour Liverpool. Pour fret ou passage, s'adresser à E. H. GALE, 30 Commune.

POUR COWES—Le navire RIALTO, capitaine Hume, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à E. H. GALE, 30 Commune.

POUR MARSEILLES—Le navire FRANCIS LYDIE, capitaine Mallos, ayant la plupart de son chargement engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord à AUG. MOLIER, 90 rue St. Louis.

POUR GENES—Passage seulement—Le beau navire VILLANZON, partira positivement le 15 du mois. S'adresser à DRUE LANATA, 9 et 10, Jefferson.

POUR BORDEAUX—Le beau navire CERONLE, capitaine Cayol, ayant la plus grande partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à CHARLES DEFOUR, rue Bourbon, 21, ou à DORSEY & OFFENSANDT, 17, rue Pierre, face au Merchants' Exchange.

POUR LE HAVRE—Le navire J. N. COOPER, capitaine Varney, ayant la majeure partie de son chargement engagée et faisant à bord, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à E. H. GALE, 30 Commune.

A VENDRE ou A AFFRETER.
Le navire neuf, neuf, TALMA, de 301 tonneaux, classé 1 pour le pont de Bordeaux. S'adresser à Thomas Dunglass, au magasin de Vice, Roumage, rue St. Louis, No. 87. 7 juil—15

☞ Du retour de son absence temporaire de cette ville, M. HENRY BLOOD reprend ses exercices ordinaires et fonde de nouvelles opérations qui par le présent, il se recommande à l'attention et à la faveur du public.

F. BOURNON, CHIRURGIEN DENTISTE, rue Carondelet, No. 67, Hôtel Carondelet, ouvert de dix matin à quatre heures du soir. 17 mars

WILLIAM DAVIDSON & CO., AGENS ENCOURAGEANTS, COMMISSIONNAIRES, No. 81, rue du Canal, Nouvelle-Orléans. 10 nov

AVIS.

L'ETABLISSEMENT calligraphique de MM. Dolbear, rue du Camp, No. 15, sera ouvert pendant tout l'été. Automne, afin que les parents puissent profiter des vacances des enfants, pour y envoyer leurs enfants. Les jeunes gens de la Nouvelle-Orléans, qui pourront prendre des leçons pendant la morte saison. Les personnes depuis six ans jusqu'à 60 ans peuvent acquérir en très peu de temps une belle écriture et rapide. 24 juil—1m

SEL, pour les salaisons et ménages, pour table, et Liverpool—Sel en sac, à vendre par ROBERTS & HALL, 75 Magasins.

BOUTEILLES—Bordeaux—22 caisses actuellement à bord du navire Middlesex et à vendre par C. W. DUNBAR, 30 Douane.

FERRONNERIE pour batisses—Serrures françaises et à accessoires, pentures, crochets et pitons, loquets et autres; targettes carrées, rondes et plates, vis en bois, fourniture pour contrevents, clous, &c., en magasin et à vendre par W. A. RYAN, 28 août 48, Chartres.

OUTILS de charpentier—Haches, scies à raser et à tenon, verloques de Baldwin, ciseaux à mortaiser, équerres, compas, vilebrequins et mèches, pieds-de-roi, virolles, limes, rapes, spoke-chave, veilles, tenailles, marteaux, scies, tout ce qui peut poser les bardeaux &c., en magasin et à vendre par W. A. RYAN, 28 août 48, Chartres.

CONSULAT DE FRANCE.
AVIS MENSUEL—AOUT 1846.
SONT invités à se présenter au consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent:

A.	M
Anderson, John	Margot, Charles
B	Macou, Pierre
Beck, Michel	Magne, William
Baraze, Jaques Marie	Marcil, Eugène, dit Lamare
Bontemps, Jacques	Marchais, Prosper
Bauzonner, Vve.	Minuet, Laine
Barthe, Louis	Massel, Louis fils
D	Manvel, le capitaine
Dupuret, Veuve	Mariatte, dit Charles
Dessom, de St Souplet	Minet, Rosalie
Dussaut, Pierre Sicaire	P
F	Pétre, Elisabeth
Faurence, Philippe	Pinsemaille, Mlle
Fabas, Bernard (dit Paul)	Q
G	Quéron, les époux
Giraud	R
Guillaudet, Mme	Richard, Jacques
Gohr, Henriette	Robert, Pierre
Giraud, Paul Théodore	Rousselin, les époux
Gauthier,	Ricaud, Joseph Joachim
I	S
Isoard, les époux	Samson, S
L	T
Laine, Charles	Trinchery, Emile
Lebret, Pierre	Talbot, Louise Mme
Lacais, Jules	V
Laurens, Antoine Marcellin	Viau, Antoine
Landsdorin, Auguste	

La chancellerie du Consulat de France, située magasin Bemparte et St. Pierre, est ouverte tous les jours de dix heures du matin à trois heures de l'après-midi. 7 août

Au Bain Frahlombie,
No. 123, rue de Chartres,
CORDEVILLE & LACOSTE,
VIENNENT de recevoir de Paris par l'Omnibus:
Plusieurs cartons de toutes manières et formes.
Chapeaux Finaux les quatre.

NOUVELLE-ORLEANS:
LUNDI MATIN, 10 AOUT 1846.

☞ *C'est aujourd'hui même que le Congrès s'ajourne, et tout le pays s'applaudira de cette clôture. Aucune session n'a été autant que celle-ci féconde en mesures fatales pour le pays. La fameuse session extraordinaire, qui eut lieu sous l'administration Van-Buren, n'eût pour effet que de gaspiller les revenus du gouvernement: du reste, elle ne fit pas grand mal, la seule mesure à laquelle tint le *sage de Kinderhook*, le bill de Sous-Trésorerie, ayant été repoussé par la majorité. Malheureusement la session actuelle est loin d'avoir été aussi peu offensive: les cinq premiers mois ont été absorbés par d'interminables discussions sur l'Orégon sans produire une seule loi de quelque intérêt; il semblait que les membres eussent été convoqués à Washington pour parler et non pour faire des lois. Une fois la question d'Orégon réglée, le Locofoïsme commença à se préoccuper du peu de besogne qu'il avait fait, et pour réparer le temps perdu il se mit à en bâcler tant et plus, à tort et à travers. Vint enfin le Tarif; et là le parti déploya toutes ses forces afin de porter à l'industrie nationale un coup funeste au profit des manufactures anglaises. Après une œuvre aussi patriotique, il devait éprouver le besoin de se reposer; et sans s'inquiéter s'il n'avait pas à faire droit à une foule de réclamations particulières, sans s'inquiéter s'il n'y avait point à adopter des lois utiles qui ne seraient point des lois de parti, il s'est décidé à prendre du repos jusqu'au mois de décembre. Nous souhaitons à nos législateurs locofocos de profiter en effet ce qu'ils désirent en retournant dans leurs foyers; ils le pourront sans doute; car le Tarif pénètre en fonction que dans quatre mois. Plus tard, ils auront peut-être à payer bien cher les félicitations dont ils vont être l'objet de la part de leurs amis. L'heure de la souffrance amènera celle de la justice.*

TARIF—*Le 31 juillet, le nouveau bill de Tarif a été rapporté à la Chambre de Représentans, avec l'adhésion et la signature du Président. Il existe désormais comme loi.*

Les locofocos et leurs organes entendent miraculeusement bien les lois qu'ils adoptent: ainsi, entre toutes choses, l'Union prétend que la valeur des articles importés doit être déterminée d'après le prix courant à New-York, à Boston ou autres ports, et non par la facture d'envoi. M. Webster a relevé fort vivement cette absurdité. Jamais, a dit le grand orateur, on n'a commis une erreur aussi complète. La loi exigeait précisément le contraire: la valeur doit être déterminée par le prix courant de la place d'où l'importation a lieu. On devrait connaître un peu mieux ce dont on parle.

Volontaires—Nous sommes heureux d'apprendre que samedi dernier le gouverneur Johnson a donné l'ordre au major Leslie, payeur de l'armée des Etats-Unis à la Nouvelle-Orléans, de payer en plein aux volontaires le montant de la solde qui leur revient, sans déduction pour l'habillement. Cet acte de juste et prompte générosité est une inspiration de l'humanité et du patriotisme.

Volontaires Louisianais—Les navires Henry Pratt et Exchange, sont arrivés hier des Brasos de St-Yago, avec plusieurs compagnies de volontaires, revenant de l'armée, entr'autres les compagnies des capitaines Blake et Stewart, de Baton-Rouge, et la compagnie du capitaine Crevon, de notre ville.

*La Louisiane—Nous avons reçu le prospectus d'un nouveau journal, en tête duquel "sourit harmonieusement ce nom aux souvenirs chevaleresques." Cette belle feuille d'un format un peu plus grand que celui du *Franco-Américain* qui, lui-même, est plus grand que le *Courrier des Etats-Unis*. L'exécution typographique en est assez bonne; et si les promesses du *prospectus ne sont pas trompeuses*, la *Louisiane* donnera au pays un remarquable journal de langue française. Nous lui souhaitons le succès le plus complet.*

*Le Jeffersonian a depuis quelque temps ouvert, rue St. Louis, près de la Bourse de Cité, un bureau où sont reçus les avis et les abonnements pour ce journal. C'est une heureuse idée, et qui sera appréciée par les habitans du centre de la ville qui peuvent avoir affaire au *Jeffersonian*.*

Deux balles de coton de la nouvelle récolte ont été reçues à Vicksburg.

Chronique Locale.

CRUEL ACCIDENT.—M. Pierre Gottschalk, frère du pharmacien de ce nom, vient de terminer tristement sa vie. Parti pour le Mexique comme volontaire, il n'avait revenu depuis quelques jours par suite du licenciement de la brigade Louisianaise. Avant-hier vers 10 heures du matin, il examinait des pistolets d'arçon dans une arrière-boutique de la pharmacie de son frère, s'imaginant que les Douane et Royale, pour vérifier s'ils étaient chargés, il lui partit la détente de l'un d'eux. Il n'y eut point d'explosion, quoique la capsule eut éclaté. Pensant alors qu'il n'y avait pas de charge, il porta le canon de l'arme à sa bouche pour y introduire de l'air. Au même instant le coup partit, et M. Gottschalk tomba mort sur le parquet, la tête fracassée par une balle. Il paraît que la poudre touchant à la lumière était moulée, ce qui expliquerait l'intervalle qui s'est écoulé entre la détonation de la capsule et l'explosion de la charge.—M. Pierre Gottschalk n'était âgé que de trente-cinq ans. Il a été enterré hier matin.

☞ Le Conseil de la ville municipalité doit se réunir cette après-midi à 5 heures.

1ère COUR DE DISTRICT.—Le juge Preston, après avoir prononcé quelques sentences, samedi dernier, a procédé à l'audition de certaines causes civiles.

MEURTRE—L'esclave Damwood, appartenant à MM. Baily & Marcy, d'Alger, a été tué d'un coup de couteau, il y a deux jours, par le cuisinier du bateau à vapeur Star.—Le meurtrier a été immédiatement arrêté.

☞ Richard et Wm. Reese, accusés chacun de deux vols distincts, ont comparu avant-hier devant le recorder Génois, lequel, aussitôt l'instruction terminée, a ordonné qu'ils fussent écroués jusqu'au jour où ils subiront leur jugement à la première Cour de District.

☞ Catherine Bell, surprise en flagrant délit de vol a été envoyée à la 1ère. Cour de District, par le recorder Génois, après un rigoureux examen.

Vol.—Pierre Vernet a déclaré avant-hier, sous serment, pardevant le recorder de la 1ère municipalité, qu'un nommé Jean Pierre s'était introduit ce jour-là dans sa chambre, rue Ste. Anne entre les rues Royale et Bourbon, et lui avait enlevé une somme considérable, dont il a déclaré que la valeur de $100 et une somme de $215 en billets de banque. La police n'a pas encore découvert la retraite de Perrin.

☞ Dennis Killeen, accusé du meurtre de Thomas Hoey, et Mme Sweeny, prévenue de complicité, ont comparu avant-hier devant le recorder de la 2de municipalité. Un grand nombre de personnes assistaient à l'instruction de cette affaire, qui a été extrêmement longue. Killeen a été renvoyé en prison pour comparaître plus tard devant la 1ère. Cour de District, et Mme Sweeny mise en liberté sous caution.

MEURTRE—*Le Delta* d'hier donne les détails d'un meurtre affreux qui aurait été commis, dans la soirée de vendredi dernier, à Freetown, petit village situé de l'autre bord du fleuve entre Alger et Gretna. Johnson est le nom de la personne assassinée. Son corps a été trouvé flottant dans le Mississippi et amarré au rivage par une corde dont le nœud s'enlaçait autour du cou de la victime. L'examen du cadavre a constaté une blessure dans les reins faite par une arme à feu, une autre à la gorge faite par un instrument tranchant, et une troisième à la tête qu'on croit avoir été occasionnée par un coup de hâche. La croyance commune était que Johnson avait de l'argent caché chez lui, ce qui explique suffisamment l'attentat dont il a été victime. La cabane où il demeurait offrait les traces d'un complet bouleversement. On en avait enlevé le plancher, sans doute dans l'espoir de découvrir au-dessous le trésor dont les misérables assassins convoitaient la possession. La police fait d'actives recherches pour découvrir les auteurs du crime.

MORT SUBITE.—H. F. Ludwig Bosse a été pris d'un mal soudain pendant qu'il travaillait hier sur le chemin à coquilles, et a expiré dans le trajet qu'il a fallu faire pour le transporter à l'Hôpital de Charité. Une enquête tenue par le juge Cruzat, en l'absence du coroner Spedden, a constaté le décès et la maladie qui l'avait occasionné.

ARRESTATIONS.—L'ordonnance passée récemment par le Conseil de la 1ère Municipalité contre les femmes publiques, porte déjà ses fruits. Un grand nombre de ces malheureuses, qui n'ont pas craint de se mettre en contravention comparaissaient hier devant le recorder Génois. Elles ont toutes été condamnées à une amende de cinq piastres, et celles qui n'ont pas pu l'acquitter ont été envoyées pour dix jours à la maison de correction.

☞ Nous appelons l'attention de la police sur une maison occupée par des femmes de mauvaise vie, rue Toulouse, près de l'encoignure de Bourbon. Ces créatures éhontées, sans égard pour la décence publique, ne craignent point de se montrer le soir dans une tenue extrêmement indécente. Couvertes seulement d'un vêtement absolument indispensable, et sans lequel elles ne seraient point habillées du tout, elles se mettent sur le seuil de leur porte et affrontent le regard des passans. Ce scandale ne peut pas être toléré plus longtemps dans un quartier aussi populeux et aussi fréquenté. Les familles qui résident dans le voisinage sont obligées de se retirer dans l'intérieur de leurs maisons, ne voulant la nuit tombée, pour se dérober à un dégoûtant spectacle.—Les femmes dont nous parlons tombent sous le coup de l'ordonnance passée dernièrement, car leur mise est on ne peut plus indécente. Que la police ait l'œil sur elles, et lorsqu'elles seront surprises, que notre zélé recorder leur inflige le maximum de la pénalité, c'est-à-dire vingt-cinq piastres d'amende ou un mois de détention à la maison de correction.

☞ Nos lecteurs se souviennent peut-être d'une jeune fille qui, en entrant dans un magasin de Québec, fut prisonnière pour la fille d'un M. Blake, de cette ville. Celui-ci était reconnaître son enfant, mais la jeune fille, effrayée, s'enfuit. La jeune fille, informée, et elle a déclaré que la jeune fille en question était la fille de Blake, malgré les protestations de cette dernière. Le dernier, ne voulant point abandonner son enfant, a toujours déclaré qu'il ne reconnaît pas cette fille pour sa fille. Le dernier